

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 12 (1988)

**Artikel:** Métier oublié : les cordiers  
**Autor:** Fleury, Robert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064354>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES CORDIERS

La fabrication de cordes a préfiguré l'artisanat puis l'industrie du textile. D'une manière générale, il est admis que la découverte ou plus précisément l'invention de la filature qui consiste à torsader ensemble plusieurs fibres pour en faire des fils, des ficelles, des cordelettes ou des cordes, des hamacs ou des filets de pêche, a revêtu pour l'homme une importance au moins égale à celle de la découverte de la roue. L'invention du fil retors remonte à l'époque néolithique (5000-2500 av. J.-C.). Depuis lors, l'homme s'est constamment servi de cordages pour les usages les plus divers, qui vont de l'utilisation de la corde pour les travaux domestiques les plus courants et les plus communs, à la corde qui sauve l'alpiniste ou à celle qui châtie le criminel.

Excercé pratiquement uniquement à titre accessoire autrefois, l'ancien métier de cordier est aujourd'hui oublié par la mémoire populaire. Oublié après avoir tant servi l'humanité ! Oublié en quelques décennies ! Au début de ce XX<sup>e</sup> siècle déjà, il était sur son déclin, les corderies artisanales n'ayant pu subsister dans un monde industriel aux exigences toujours plus grandes.

Selon le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, volume 4, les enquêtes entreprises n'ont plus permis d'enregistrer une terminologie patoise détaillée, utilisée jadis par les artisans cordiers. Cependant, les observations faites ont permis d'établir que la technique de fabrication des

cordes en Suisse romande ne différait guère de ce qui se faisait ailleurs.

Contrairement à d'autres artisans que l'on rencontrait pratiquement dans chaque localité, l'artisan cordier était plus rare et il desservait toute un région.

Comme le tisserand, le cordier utilisait le lin, mais plus souvent le chanvre, comme matière première. Ces deux plantes étaient cultivées dans nos régions. La subsistance de lieux-dits comme Les Liniers (ères) ou Les Chenevières, nous rappellent, un peu partout, les endroits où l'on cultivait le lin ou le chanvre.

Selon la statistique des professions établie sur la base des données du recensement de la population de l'ancien Evêché de Bâle, en 1770, l'Evêché comptait vingt-six cordiers. On en trouvait six en Ajoie, six dans le bailliage de Delémont, deux dans celui de Zwingen, quatre dans le Birseck, deux dans le bailliage de Schliengen et six en Erguel. *L'indicateur du Jura bernois* (3<sup>e</sup> édition, 1909-1910, publié chez les fils de Paul Boéchat) fait mention de deux cordiers — Albert Matthey, Vacheries Brunier, commune de Mont-Tramelan, et Etienne Lachat, à Charmoille. Nous avons établi que Fahy comptait également un cordier. Né en 1869, le cordier de Fahy, Eugène Theubet, décédait en 1958. Le châssis à cordeiller (ou tour de cordier) figurant sur la photo ci-contre fut utilisé à Fahy au siècle passé. (Collection privée.)



Tour de cordier utilisé à Fahy.  
(Collection privée)

Mais, le dernier cordier à exercer son art dans le Jura fut Etienne Lachat, de Charmoille. Né en 1886 à Charmoille, il y décédait en 1972. Fils ainé d'une famille comptant douze enfants, Etienne Lachat partit, vers l'âge de 15 ans, apprendre le métier de menuisier en Alsace voisine. De retour au pays au terme de son apprentissage, il ne parvint pas à trouver un emploi, car la région comptait des menuisiers en suffisance. Etienne Lachat ne se découragea pas et apprit alors le métier de cordier avec son père, lui-même

cordier, ayant fait son apprentissage à Winkel (Alsace). Etienne Lachat exerça son métier de cordier durant quelque 60 ans à côté de l'exploitation d'un petit domaine agricole.

La culture du chanvre ayant progressivement été abandonnée dans le Jura au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Etienne Lachat achetait son chanvre à Altkirch (Alsace), puis à Rüeggsau (BE) ou Flurlingen (ZH). Avant de cesser toute activité, il achetait également, dans les corderies modernes, les éléments (torons, fils, ficelle) qu'il travaillait ensuite pour en faire des cordes destinées aux usages les plus divers, selon les commandes reçues de ses clients. En fait, il travaillait surtout pour l'agriculture, grande consommatrice de cordes de toutes sortes. Il fabriquait en particulier des liens pour les vaches ou les chevaux, des licols, des cordes à char, des cordes de traits pour les harnais, des cordes à linge.

Avec la disparition d'Etienne Lachat, c'est véritablement une page d'histoire qui s'est tournée, bien que son fils, Aimé Lachat, connaisse encore presque tous les secrets du métier, et qu'il soit à même de l'exercer comme le faisaient ses ancêtres. Etienne Lachat était doué d'une exceptionnelle dextérité, qualité que la force et le savoir venaient encore accentuer. Ceux qui l'ont rencontré à la tâche se souviennent l'avoir vu travailler avec une rare maîtrise, dans sa grange, devenue atelier aménagé en corderie. C'est que,



*Emile Lachat, de Charmoille, dernier cordier du Jura, au travail dans son atelier. Décédé en 1972.*  
(Photo Bernard Willemain)

pour exercer son métier, le cordier a besoin d'espace. Avant que la touffe de chanvre assoupli et en désordre ne devienne un toron, puis une corde suspendue en bon ordre à la paroi, le cordier va à reculons parcourir l'aire de la grange. Et si la corde est longue, il sortira même de son atelier.

La description des gestes accomplis par le cordier n'est pas toujours simple

lorsque le regard ne peut plus suivre ces gestes. Mais imaginons le cordier. Un paquet de chanvre autour de la taille, il crée tout d'abord de ses mains les premiers éléments d'un toron (fil) qu'il fixe au crochet d'un rouet qui sera actionné manuellement. Le cordier marche à reculons en exerçant une tension sur le fil naissant. Ses mains habiles et ses doigts de magicien transforment en toron régulier la touffe de chanvre qui disparaît au



*L'œil du maître suit attentivement l'opération.*  
(Photo Bernard Willemain)

ces  
pa-  
crée-  
iers  
cro-  
ma-  
écu-  
fil  
igt  
gu-  
au



M. Lachat termine sa corde sur un « poinçon à épisser ». (Photo Bernard Willemin)

fur et à mesure que le toron s'allonge en se tortillant. Lorsque cela s'avère nécessaire, en raison de la longueur de la corde à fabriquer, les torons seront raccordés par de solides et invisibles « soudures ». Cette première opération s'appelle le « filage ». Ensuite, le « commettage » consiste à disposer sur des supports isolés (photos 1 et 2) les tourets chargés de torons. Tous les fils aboutissent à un chariot et en roulant, les tourets se dévident alors que

les fils se torsadent sur un même noyau. Les torons se sont enlacés, une corde est née.

Parvenu à ce stade, le cordier termine sa corde par une « épissure », un noeud ou un œillet qu'il va réaliser sur un « poinçon à épisser ». A l'aide de la pointe, le cordier tortille le bout de la corde, ce qui permet de former une boucle et d'introduire le bout entre les torons.

La tension et la torsion imprimées à la corde lors de sa fabrication vont lui donner une certaine dureté ou élasticité, selon l'usage auquel elle est destinée. On parle alors de corder dur ou de corder souple.

Etienne Lachat ne limitait pas son activité à la fabrication des cordes. Il les « commercialisait » lui-même et le choix de cordes qu'il offrait était varié. Sa clientèle se recrutait essentiellement dans le monde agricole. La plus longue corde fabriquée par Etienne Lachat était une corde à linge qui mesurait 60 mètres. A la force de l'âge, il fabriquait près de 150 petites cordes par jour.

Comme son père le fit avant lui, Etienne Lachat fréquentait les foires des Franches-Montagnes. Ses cordes étaient expédiées par poste quelques jours auparavant, puis il se rendait à destination à pied. Des dizaines de kilomètres et des heures de marche le séparaient de ses points de vente où il arrivait toujours ponctuellement au rendez-vous. Mais il laissa bien vite tomber cette pratique et se

mit à vendre ses cordes de porte en porte dans tous les villages de la région. Au début, il s'y rendait à pied, transportant son chargement de cordes sur son dos. Plus tard, il acquit une bicyclette qui lui facilita grandement la tâche. Ainsi, durant des années, trois fois l'an, il parcourut les villages d'Alle, de Courgenay, Cornol, Asuel, Fregiécourt, Pleujouse, Miécourt, Pleigne et Bourrignon. Un jour, il lui arriva, à Pleigne, de vendre des cordes dans toutes les maisons du village.

Bernard Willemin, de Courtételle, correspondant jurassien de *L'Express*, qui avait rencontré le dernier cordier du Jura, écrivait en 1963 : « Les professions artisanales sont condamnées à une disparition plus ou moins prochaine. Et c'est bien dommage, car le contact de l'homme avec la matière était enrichissant. Il l'était pour le créateur d'abord, qui prenait plaisir à créer de ses mains quelque chose de beau, mais aussi au spectateur qui, descendu dans l'échoppe, pouvait assister dans ses différents stades, à la naissance de l'œuvre. »

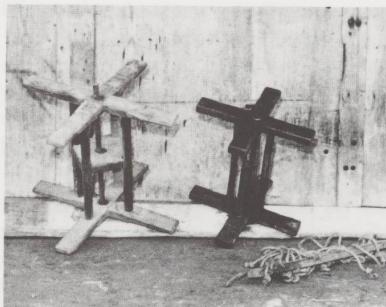
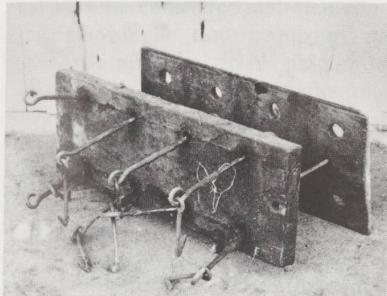
Artisanat de très ancienne tradition, le métier de cordier s'exerçait en famille, en lignée. Très souvent le cordier ne prenait que ses fils pour apprentis ou pour compagnons.

Profession vaincue par les techniques modernes, le métier de cordier a vu disparaître avec lui la culture et tout le travail de préparation et de conditionnement du chanvre et du lin. Il a vu dispa-

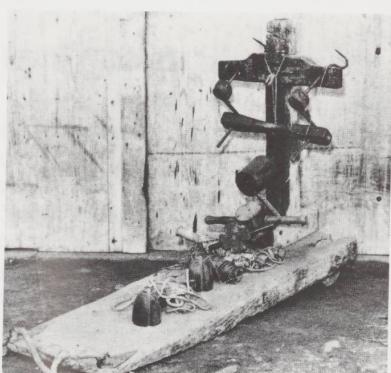
<p>2</p>  <p>Légitimé par <i>Certificat de bonne mœurs de la commune de Charmoille</i></p> <p>Remarques:</p> <p>Signature du porteur: <i>Etienne Lachat</i></p>	<p>3</p> <p>La Direction de police du canton de Berne permet à Nom: <u>Lachat</u> Prénom: <u>Etienne</u> Lieu d'origine: <u>Charmoille</u> Date de naissance: <u>25. aout 1886</u> Etat-civil: <u>marié</u> Domicil: <u>Charmoille</u></p> <p>d'exercer de maison en maison et de lieu en lieu, dans le canton de Berne, le colportage ou le métier de <u>Coroles</u></p> <p>jusque est y compris le <u>4 septembre 1932</u>. Signature <u>1932.</u></p> <p>Nom de la Direction de police; Section des émolumens: <i>[Signature]</i></p>
--	--

Patente de colportage d'Etienne Lachat.

# ANCIENNE ÉCOLE DE CHARMOILLE



Deux tourets sur lesquels le cordier enroulait ses torons.  
(Photo R. Siegenthaler)



Rouet de cordier, ou tour de cordier, ou encore châssis à cordeler. On remarque sur la planche, au premier plan, les toupins appelés aussi noix ou cochoir.  
(R. Siegenthaler)

raître toute une terminologie. Les écrits consacrés aux cordiers sont très rares et les musées de notre pays sont pauvres en informations et en témoignages consacrés à ce métier pourtant millénaire.

## Anecdote en guise de conclusion

Une des tours des anciens remparts de la ville de Delémont porte le nom de « Tour aux Cordiers ». Elle garde la porte de Porrentruy. L'origine du nom de cette tour n'est pas connue. Mais on en dit ceci: « Toutes les femmes soupçonnées de mauvaise vie... doivent être... mises en prison... à la Tour aux Cordiers » (B. Delémont XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Rais).

Comme toute citadelle, Delémont comptait, sans aucun doute, des cordiers parmi ses artisans. Or ceux-ci, pour exercer leur métier, n'avaient pas seulement

besoin d'espace, mais également d'ombre et d'endroits protégés de l'humidité et de la pluie, qui rendent le chanvre inconvenable pour le travail. C'est ce qui explique qu'en France, les corderies se soient si souvent étendues le long des murailles des villes, à l'abri des intempéries ou du soleil brûlant. Delémont n'a peut-être pas failli à cette tradition et la Tour aux Cordiers n'est heureusement plus une prison !

**Robert Fleury**  
Develier

## Sources

- Famille Aimé Lachat-Badet, Charmoille.
- M. Bernard Willemain, Courtételle (*L'Express*, Neuchâtel, 1963).
- Musée jurassien, Delémont.
- Bibliothèque cantonale, Porrentruy (M. François Noirjean).
- Musée national suisse, Zurich (M. Bernard-A. Schüle).
- Musée de l'Alsace, Strasbourg.

Ar  
L'

L  
serv  
XIX  
ses r  
taine  
son  
qual  
cam  
trava  
re l'c  
vent  
tége

Les

C  
d'éco  
époc  
enco  
Jose  
ne a  
gna  
nant

Er  
citoy  
mité  
tion  
dout  
lage  
évêq  
re du  
mois  
51 vo  
devis  
le ma  
que i